

1

( N° 12. )

---

## Chambre des Représentans.

---

---

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 1834.

---

### LOI COMMUNALE.

---

*Amendemens déposés à l'article 75.*

---

Je propose de substituer aux termes de l'amendement de M. Desmanet de Biesme, les suivans :

N° 4. Les réglemens relatifs à l'administration des bois communaux.

**BERGER.**

---

N° 4. Les délibérations relatives à l'administration et au mode de jouissance des bois communaux.

**FALLON (ISIDORE).**